

# Championnat de La Loire



# Règlement

- Tous les pilotes licenciés peuvent participer
- Les inscriptions devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat de la course par mail pour le mercredi 20h précédant la course dernière limite
- Passer ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires
- Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions ,mais c est au club de s assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.
- \* Les droits d'engagements devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course .
  
- L attribution des points se fait suivant le tableau coupe de France ,a savoir chaque pilote marque les points suivant son classement, auquel viennent s'ajouter des points suivant sa place à chaque manche.
- En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points acquis lors de la dernière manche.
  
- Le pilote inscrit se blessant au cour des essais sera classé sous 2 conditions
- 1/ il faudra avertir le secrétariat avant la 2 ème manche            2/ un certificat médical ou attestation des secouristes
- Si les pilotes d une catégorie sont moins de 4, ils seront regroupés avec une autre catégorie tout en gardant un classement séparé
- Pour les filles 2 classements sera étudiés ( résultats avec les garçons ) et ( 3 manches +finale+ bonus )  
    Les filles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie  
    3 manches avec les garçons + finale entre elles + bonus points
- \* Pour les quotas régionaux , Les qualifications se feront sur – 3 manches en automne – 1 manche au printemps et le Championnat de la Loire  
    Les cruisers le classement sera séparé  
    Pour les courses d automne et printemps Les catégories seront par année âge sauf pour le Championnat de la Loire
- Le Classement Général prendra uniquement les pilotes de la Loire pour le quota
- Les pilotes nationaux n auront pas le droit de participation sur le Challenge France ( National Bmx ) pour les qualifications ne rentreront pas dans les quotas départementaux
  
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national

# Catégories des Trophées

- Pré licence F/G 6 ans et moins
- Poussin F/G 1 ère année (7 ans)
- Poussin F/G 2 ème année (8 ans)
  
- Pupille F/G 1 ère année ( 9 ans)
- Pupille F/G 2 ème année (10 ans)
  
- Benjamin F/G 1 ère année ( 11 ans)
- Benjamin F/G 2 ème année (12 ans)
  
- Minime F/G 1 ère année ( 13 ans)
- Minime F/G 2 ème année ( 14 ans)
  
- Cadet G et F 1 ère année G /cadettes et plus ( 15 ans)
- Cadets 2 ème année ( 16 ans)
- Juniors 17/18 ans
- Hommes 19 et plus
  
- Cruiser F/G 29 ans et moins
- Cruiser F/G 30 ans et plus

# QUOTAS Départementaux

Saison 2014	Précencié Fille / Garçon	Poussin Fille	Poussin Garçon	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamin Fille	Benjamin Garçon	Minime Fille	Minime Garçon	Cadet Garçon	Cadette
<b>42</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>4</b>
69/01	4	2	20	4	20	4	20	4	20	20	4
26/07	5	2	24	5	24	5	24	5	24	24	5
38/73/ 74	3	2	16	3	16	3	16	3	16	16	3
	Junior Garçon	Femme 17ans et +	Homme 19/24 ans	Homme 25 et +	Cruiser Min/Cad	Cruiser Femme 17et +	Cruiser 17/29	Cruiser 30/39	Cruiser 40 et +		
<b>42</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>		
69/01	16	4	16	8	4	4	4	4	4		
26/07	19	5	19	10	5	5	5	5	5		
38/73/ 74	13	3	13	6	3	3	3	3	3		

